



Tchad : Zakouma

Le parc national de Zakouma se situe au milieu d'un vaste ensemble écologique de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres carrés. Cet ensemble peut être subdivisé en quatre grandes zones : au nord et à l'ouest, se situent de vastes « forêts sèches » (pâturages de graminées annuelles) qui s'assèchent très rapidement après les pluies rendant leur utilisation marginale pour la faune et le bétail très tôt en saison sèche; au centre, les deux zones de vertisols du bahr Azoum et du bahr Salamat s'inondant en saison des pluies. Elles sont peu intéressantes à cette saison. Par contre, elles conservent de l'eau tout au long de l'année (mares permanentes, chapelet de mares dans le lit des bahrs) et possèdent des pâturages de graminées pérennes non négligeables en saison sèche. La zone du bahr Salamat est particulièrement intéressante d'un point de vue pastoral du fait de la présence de mares à *Vetiveria nigritana* et de leur forte production en saison sèche; et au sud, des savanes à combrétacées à graminées pérennes mais qui n'offrent que peu de mares permanentes pendant la saison sèche.

Les grandes variations saisonnières des ressources en eau et en pâturage schématisées à travers ces quatre grandes zones sont vraisemblablement à l'origine des grandes tendances de déplacements saisonniers de la faune depuis fort longtemps (pâturages de saison sèche le long des deux bahrs, pâturages de saison des pluies dans les forêts sèches). Le parc national est situé à la limite de ces quatre zones.

L'occupation progressive du bahr Azoum et du bahr Salamat par les agriculteurs et les éleveurs a profondément réduit les pâturages et points d'eau de saison sèche pour la faune, engendrant de grandes concentrations à l'intérieur du parc national en saison sèche.

Une dynamique sociale et économique

Ce vaste ensemble écologique se situe dans l'axe de transhumance des éleveurs du Tchad oriental. Il se voit traverser deux fois par an par plusieurs centaines de milliers de bovins, caprins et ovins. Une partie de ceux-ci séjourne en saison sèche en périphérie du parc. Les éleveurs de dromadaires (à cause de la mouche tsé tsé et d'autres insectes) interrompraient leur transhumance au nord et à l'est du parc national. L'amplitude de cette transhumance vers la République Centrafricaine s'est accentuée au cours des trente dernières années suite à un assèchement de la zone et aux différentes sécheresses (1970-1973 et 1983-1984). Son importance semble s'être fortement accrue également du fait de l'accroissement de la population et du bétail. Cette dynamique touche particulièrement deux zones du grand écosystème Zakouma :

- les plaines d'inondation du Salamat qui offrent de bons pâturages et des mares permanentes à *Vetiveria nigritana* très productives en saison sèche sont d'une très grande valeur pastorale et sont recherchées par les bergers. Une partie de cette zone reste accessible à la faune grâce à la protection du parc national;

- la zone de pâturages et des vastes savanes à *Acacia seyal* du bahr Azoum qui connaît depuis une quinzaine d'années un grand bouleversement. Les formations à *Acacia seyal* sont remplacées par des cultures de berbéré (sorgho de décrue, récolté de septembre à février). Cette expansion de la culture du berbéré s'accompagne d'une sédentarisation croissante des transhumants. Ils y trouvent de nombreux avantages (revenus du berbéré pour reconstituer les troupeaux, engraissement du bétail sur les résidus de berbéré en saison sèche, appui aux agriculteurs pour le transport des

récoltes). Le parc national constitue la limite sud-ouest de ce nouveau paysage à berbéré.

Ce boom économique, lié à la demande en céréales est à l'origine également de migrations saisonnières de main-d'œuvre venant du sud pour les travaux dans les champs de berbéré, et d'une forte expansion de la ville d'Am Timan située à une quarantaine de kilomètres au nord-est du parc national.



Le parc national de Zakouma : un refuge de saison sèche pour la faune

Le parc national de Zakouma constitue le dernier refuge de la faune soudanienne au Tchad et est très certainement l'un des plus beaux de toute l'Afrique centrale et de l'Ouest. Son importance ne s'entend pas seulement en tant que refuge de la biodiversité tchadienne mais aussi dans le rôle qu'il peut jouer dans un contexte de réhabilitation d'autres secteurs pour une diversification des économies locales (tourisme cynégétique et de vision), la faune ayant montré ses possibilités de production dans des zones marginales à faible pluviométrie. Comme l'attestent les inventaires aériens de 1986, 1991, 1995, 2000 et 2003, la réhabilitation du parc national en 1989 est à l'origine d'une augmentation progressive de la faune, au moins en saison sèche.



Cet accroissement de la faune, constaté en saison sèche et à l'intérieur du parc national, serait dû pour certaines espèces (plus sédentaires) à une forte réduction des prélèvements (accroissement de population) et/ou pour d'autres espèces (plus transhumantes) à l'effet de refuge qu'offre le parc, seule zone de pâturages et d'eau de saison sèche sécurisée et encore accessible (immigration).

Cette compression de la faune est vraisemblablement due à plusieurs facteurs dont :

- l'assèchement saisonnier des grandes forêts sèches du nord et de l'ouest;
- l'occupation des pâturages et des points d'eau de la périphérie du parc national par les pasteurs transhumants en saison sèche;
- une occupation très importante du bahr Azoum (berbéré et bétail);
- une forte pression de braconnage en périphérie.

Les grandes tendances à l'expansion du domaine vital en saison des pluies pour les éléphants, les girafes, les damalisques, les bubales - voire d'autres espèces - sont bien connues des gens de la région. Une première idée de l'amplitude de cette transhumance pour l'éléphant avait été mise en évidence par les travaux de



Philippe Dejace. Des informations plus précises sont apportées par le suivi télémétrique des éléphants réalisé par le projet Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes soudano-sahéliens (Curess) avec l'intervention de Malachie Dolmia. Comme dans beaucoup de régions d'Afrique où ils sont braconnés, les éléphants de Zakouma évitent, pendant leurs déplacements de saison des pluies, les zones d'occupation humaine. D'autre part, deux axes d'expansion du domaine vital en saison des pluies ont également été mis en évidence :

- un premier vers le nord, qui monte jusqu'à la réserve d'Abou Telfan et s'étend dans les forêts sèches et qui est fortement menacé par l'extension des berbérés;
- un deuxième vers le sud-ouest, qui s'étend jusqu'à Siniaka Minia. La partie directement attenante au parc semble particulièrement utilisée en cette saison.

Ces observations posent à la fois :

- le problème de la capacité d'accueil que peut offrir le parc national en saison sèche. La majorité des popu-

lations animales est fortement dépendante des ressources hydriques et se localise progressivement pendant la saison sèche sur moins de 50% du parc. Au stade actuel, et même si certaines zones semblent très exploitées, peu de données objectives sont disponibles (tant sur la végétation ligneuse qu'herbacée) pour apporter un regard critique à cette question;

– et le problème de l'importance des prélèvements (braconnage) pendant leurs déplacements annuels en saison des pluies.

Un réseau d'aires protégées

Le parc national de Zakouma se trouve au milieu d'un réseau d'aires protégées : réserve de faune de Siniaka Minia (4 643 km²) à l'ouest, réserve de faune du bahr Salamat (20 951 km²) qui l'entoure, réserve de faune d'Abou Telfane (1075 km²) au nord, parc national de Manda (936 km²) au sud.

Malgré leur statut légal d'aires protégées, seul le parc national de Zakouma bénéficie d'une réelle protection et d'un aménagement conséquent. Les réserves de faune de Siniaka Minia et d'une partie du bahr

Salamat sont en cours de prospection. Aucune prospection dans les autres zones, tant au niveau de la faune que de l'accroissement des villages, n'a été réalisée ces dernières années.

D'autre part, suite à l'histoire récente du Tchad et à l'évolution démographique, le contexte de conservation a profondément changé dans ces régions et la question de la viabilité actuelle de ces aires protégées, principalement celles proches des centres urbains (parc national de Manda près de Sahr et réserve de faune d'Abou Telfane près de Mongo) peut être posée.

De plus et depuis peu, des blocs de chasse sont réattribués à des chasseurs professionnels soit dans le domaine de chasse de l'Aouk, soit en zone de chasse banale. C'est le cas des deux blocs attribués, un entre Mongo et Melfi et un autre entre Am Timan et Goz Beida. La réelle faisabilité et la viabilité de ces domaines de chasse n'ont pas fait l'objet d'évaluation. Ils peuvent, pourtant, dans le long terme être un bon moyen de valorisation de la faune et de mise en valeur de terres marginales à l'agriculture et à l'élevage.



Une révision des limites du réseau d'aires protégées et de domaines de chasse de la région, avec un réel concept de conservation de la biodiversité et de valorisation d'espaces naturels sur un moyen terme, doit être initiée. Elle doit être basée sur une réelle connaissance de la biodiversité, de l'état actuel de la faune, de la distribution des villages et de la problématique pastorale. Elle devra prendre en compte la création d'un nouveau statut d'aire protégée mieux adaptée à cette réalité (couloir de transhumance, réserve saisonnière, zone de chasse) et bénéficier davantage aux régions et communautés locales.

Gestion du parc et schéma d'aménagement du territoire

L'avenir du parc national doit donc s'inscrire dans deux démarches à échelles très différentes mais tout aussi importantes l'une que l'autre à savoir :

1) celle de la gestion de sa capacité d'accueil de la faune, de ses relations avec ses voisins immédiats et de sa valorisation (tourisme, éducation, recherche, plan d'aménagement du parc). Cette responsabilité est totalement entre les mains du parc national et du Curess;

2) et celle d'un partage des ressources/territoire, sur sa grande périphérie, entre la faune, les transhumants et les agriculteurs dont les objectifs doivent rester la préservation de l'environnement et la valorisation des différents modes d'utilisation des terres (schéma d'aménagement du territoire Guéra oriental et Salamat). Les questions concernant le repeuplement d'autres aires protégées et/ou domaines de chasse, grâce aux efforts consentis sur Zakouma, doivent être posées à ce niveau.

La gestion du parc national

Si la principale action de gestion, en phase de réhabilitation, était la surveillance, les densités animales

actuelles demandent une approche plus complexe. Trois grands groupes de questions se posent actuellement aux gestionnaires :

– la gestion des capacités d'accueil de saison sèche, qui concerne plus la disponibilité des ressources et les transformations de la végétation que peuvent induire les accroissements de populations animales en période d'hivernage;

– la capacité d'accueil en saison des pluies, c'est-à-dire lors de la période d'inondations des parties est et sud devenant moins favorables à la faune (inondations, pression des insectes, etc.);

– les mécanismes et moyens de gestion du parc (la formation du personnel et la gestion des ressources humaines, financières, matérielles) pour répondre à cette complexité croissante de la gestion du parc national et à une extension de son aire d'intervention.

Une première action doit être de capitaliser les informations recueillies au cours des quatorze années de

ci de mise en valeur. Une approche communautaire de la gestion de ces territoires (basée dans ces grandes lignes sur l'expérience des zones cynégétiques villageoises du nord de la République Centrafricaine) pourrait faciliter son intégration. Une autre approche serait d'envisager cette démarche dans le cadre d'un développement du tourisme au Tchad par la création de circuits dans le Guéra et le Salamat ou en relation avec les produits-désert existants. Néanmoins, la première démarche devrait être d'appuyer la direction de la faune à la réalisation de prospection des territoires de la périphérie du parc national (la zone située au nord et la zone de Siniaka Minia) afin de définir les enjeux et la faisabilité mais aussi de proposer des orientations de gestion et de mise en valeur. Une approche prospective similaire à celle proposée pour les zones attenantes au parc national devrait être initiée. Plus



projet (rapports d'activité, études, inventaires, recherches) et d'autres études dans la région vues sous l'angle des principales questions que se posent les gestionnaires.

Vers un schéma d'aménagement de la région

L'intérêt pour les gestionnaires du parc national de Zakouma et la direction de la faune de catalyser la mise en œuvre d'une telle entreprise sera :

1) de trouver des solutions à plus long terme à l'accroissement des populations animales dans le parc en saison sèche ainsi que d'assurer une protection de son cheptel en saison des pluies;

2) d'utiliser les efforts consentis à Zakouma pour repeupler d'autres zones et les mettre en valeur.

Actuellement, le gouvernement répond positivement aux demandes formulées par les chasseurs professionnels en attribuant des secteurs de chasse dont la viabilité à long terme n'a pas été évaluée. Une recherche de complémentarité entre les soucis des gestionnaires du parc national de protéger certaines zones périphériques et ceux des chasseurs professionnels pourrait être une solution tout en répondant à un sou-

vastes et moins faciles d'accès, ces prospections demanderont de plus grands investissements en temps et en hommes. Cette démarche devrait aussi l'appuyer en vue d'une réflexion sur des programmes de conservation et de mise en valeur qui dépassent les limites du parc national de Zakouma.

Ce n'est qu'à partir des résultats de ces prospections que des pistes pourront être proposées pour :

– faire coexister dans la région les deux activités économiques principales, l'agriculture et l'élevage, avec une troisième activité, la valorisation de la faune;

– définir des objectifs et des mécanismes de mise en valeur d'autres territoires périphériques à Zakouma sur le long terme (tourisme, chasse sportive).

Jean-Marc FROMENT

e-mail : jmfroment@hotmail.com

Daniel CORNÉLIS

e-mail : daniel.cornelis@cirad.fr

(photographies de Daniel CORNÉLIS, à l'exception de celle créditée)